



Québec, le 8 juin 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 25 avril dernier, la députée de Repentigny déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec d'autoriser immédiatement l'acquisition et l'implantation d'un appareil de tomographie par émission de positrons (TEP-TDM ou TEP scan) à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur.

J'ai pris connaissance de ces pétitions. Sachez que j'ai la préoccupation d'offrir les soins et les services dont la population a besoin le plus près possible de son milieu de vie. Le Québec est d'ailleurs la province canadienne qui dispose du plus grand nombre d'appareils de TEP-TDM au prorata de sa population. De plus, il importe d'assurer au sein du réseau de la santé et des services sociaux du Québec que le déploiement de toute nouvelle technologie s'effectue de façon équitable, en lien avec les besoins et dans le souci d'une utilisation judicieuse des fonds publics.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière a récemment déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) une demande officielle visant l'acquisition d'un TEP-TDM à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur. Cette demande est en cours d'évaluation par le MSSS et celui-ci tiendra compte des besoins populationnels de la région de Lanaudière.

... 2

L'apport des fondations constitue une contribution majeure des communautés de partout au Québec envers le développement des soins et des services à notre population. Je tiens toutefois à rappeler le fait que la fondation de l'établissement assume les coûts d'acquisition de l'appareil n'exempte en aucun du besoin d'obtenir l'autorisation officielle du MSSS, qui devra prévoir les frais de fonctionnement, d'entretien et de remplacement de l'appareil.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 18-MS-03064